

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## MENÉES FACTIEUSES

L'acte le plus coupable, on pourrait dire le plus criminel, que commettent, à cette heure, contre la patrie, ceux qui ne reculent pas devant la prolongation, devant l'aggravation indéfinie de nos discordes, c'est l'antagonisme qu'ils s'appliquent à créer entre l'autorité militaire et le pouvoir civil, entre l'armée et la nation.

Il y a là, sous une forme nouvelle, encore moins honorable et plus dangereuse si c'est possible, une renaissance du boulangisme dans ce qu'il avait de plus menaçant, non pas seulement pour l'avenir des libertés publiques et du gouvernement républicain, mais encore pour celui de l'armée et de la France elle-même.

Nous avons déjà, en effet, assisté naguère, à cette tentative, injurieuse et outrageante pour le suffrage universel, de représenter le Parlement comme la source de tout le mal et de le signaler aux masses, à l'armée elle-même comme le bouc émissaire qu'il faut chasser, qu'il faut détruire *per fas et nefas*.

De tout temps ce rêve a été celui de toutes les réactions.

Dès le lendemain de la guerre, alors que la République s'appliquait, — au prix de quels efforts, de quelles dépenses et avec quels succès, on le sait, — à reconstituer nos forces militaires et à rendre à l'armée, aux yeux du pays, tout son prestige, on entendait déjà tous les chefs de la réaction, tous leurs porte-paroles faire appel à la violence, au « coup de balai », au général libérateur.

La restauration du fils d'Isabelle II sur le trône d'Espagne étant venue à se produire, on signalait, en termes enthousiastes l'auteur de cette restauration, le général Pavía, comme un modèle, comme un exemple.

Ce ne fut pas la faute des mêmes meneurs si le vingt-quatre mai, si le seize mai n'aboutirent pas au résultat si ardemment souhaité par les ennemis de tout ce qui a nom liberté.

Puis, ce fut le boulangisme, puis ce fut le Panama, dont on s'efforça de faire contre la République autant d'infénales machines destinées à l'anéantir.

Aujourd'hui, c'est l'affaire Dreyfus qui apparaît au même parti où à la même coalition de partis, comme pouvant avantageusement remplacer tout le reste. La recette est simple : On confond, on mêle, on dénature toutes les questions, et à tout propos, sans rime, ni raison, de même que jadis, dans les mêmes milieux, on s'écriait : « c'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau », l'on s'en va répétant, de toutes parts : « C'est la faute à la République ! »

Au fond, la pensée n'a pas varié. Il s'agit de faire litière de toutes nos libertés, à commencer par la liberté de penser, par cette tolérance philosophique et religieuse dont nous croyions fermement naguère avoir été dotés par la Révolution de 1789 et qui, tout-à-l'heure, dans notre pays, semblera un songe, un rêve... N'entend-on pas déjà les émules, les élèves de Drumont, qui ont

fait de l'Algérie leur triste champ d'expériences, proclamer qu'il n'y a plus en France que deux parti « le parti juif et le parti antijuif ! »

L'heure est vraiment venue pour les bons citoyens, pour tous ceux qui ont au cœur le culte de la liberté politique et de la tolérance religieuse, ces deux bases inaliénables et sacrées, du gouvernement républicain, de réagir vigoureusement contre ce furieux assaut livré à tout ce qui est l'honneur et l'avenir de la France.

Faire de l'armée une entité placée en dehors et au-dessus de la nation, qu'elle aurait le droit de mâter, de châtier et d'asservir, c'est là, en même temps qu'une honteuse et criminelle incitation à la guerre civile, un outrage à l'armée, dont le suprême honneur est la haine de ces *pronciamentos* qui ont conduit l'Espagne si loin et si bas.

Ce n'est point pour se faire l'instrument d'une œuvre aussi détestable, que la Chambre nouvelle a été élue au mois de mai dernier. Non, ce n'est pas là le mandat que lui ont confié les électeurs.

Puisse-t-elle donc, à l'heure, maintenant prochaine, de sa rentrée, comprendre le caractère et l'étendue de son devoir, qui est de diriger tous ses efforts contre les menées factieuses des ennemis irréconciliables de toutes nos libertés et de tous nos droits ! Des paroles ne les laissons point passer aux actes.

Le moment est venu où une sage énergie s'impose aux représentants du gouvernement républicain.

C. R.

## LE DÉSARMEMENT

ET LES QUESTIONS A RÉGLER

Après avoir jeté, comme une réponse à la circulaire Mouravief, l'annonce tapageuse d'une prétendue alliance anglo-allemande, les journaux de Berlin s'efforcent d'atténuer autant qu'il est en leur pouvoir, l'effet produit par les paroles belliqueuses de Guillaume II, déclarant que le meilleur moyen d'assurer la paix était « d'entretenir une armée bien entraînée ».

Le souverain allemand, cela n'est pas douteux, est fermement résolu à suivre dans l'avenir la politique outrancière qui fut celle de M. de Bismark. Pour lui, comme pour le vieux chancelier de fer qui a créé l'unité de l'empire germanique, l'odieux doctrine « la force prime le droit » continuera à être l'*ultima ratio* de sa politique et son unique inspiratrice.

La proposition de désarmement est si bien considérée à Berlin comme une chimère irréalisable, que le gouvernement de Guillaume II se prépare à organiser quarante-trois nouveaux bataillons et plusieurs batteries d'artillerie. Ce projet aura pour conséquence d'augmenter l'armée allemande de 50,000 hommes.

En présence de ce nouvel accroissement de l'effectif militaire allemand, l'état-major russe a résolu de renforcer l'armée qui veille sur la frontière de Prusse. Voilà comment, à Berlin, on est disposé à prendre au sérieux le projet de désarmement du tzar Nicolas II. D'ailleurs, la plupart des journaux russes ne se font aucune illusion à ce sujet.

Après avoir, au premier moment, accueilli avec un réel enthousiasme la circulaire

Mouravief, ils se sont pris à réfléchir lorsqu'ils ont vu la presse française soulever la question de l'Alsace-Lorraine et déclarer bien haut et avec une unanimité qui lui fait le plus grand honneur, qu'avant de parler de désarmer, il était indispensable de régler ce vieux compte, et que la France ne pouvait abandonner ainsi, de gaité de cœur, les deux provinces qui lui ont été ravies.

Cette attitude énergique de la presse Française a porté ses fruits ; elle a eu son contre-coup à St-Petersbourg.

Ceci est si vrai que les journaux russes, revenant à une appréciation plus saine de la situation, reconnaissent aujourd'hui, que la France « ne peut renoncer à l'Alsace Lorraine » ni, par conséquent, accepter le *statu-quo* territorial actuel résultant de la guerre de 1870 1871 ; et ils déclarent que toute discussion du désarmement doit être précédée d'une conférence préparatoire destinée à régler le sort de l'Alsace Lorraine.

Voilà une première concession, qui a bien sa valeur. C'est un commencement de satisfaction accordée à l'opinion publique et au légitime désir de la nation française ; elle prouve en outre que nos amis les Russes ont parfaitement compris que nous ne pouvons, sans nous déshonorer aux yeux du monde, passer l'éponge sur le passé et accepter le fait accompli, ratifier la spoliation dont nous avons été victimes, il y a vingt-huit ans.

Mais ce n'est pas seulement la question de l'Alsace-Lorraine que la conférence préparatoire aura à régler. Il en est encore d'autres qui devront lui être soumises également. Ainsi, par exemple, il sera nécessaire de régler la question du Slewig, celle du Danemark, celle des Philippines qui intéresse l'Espagne, celle des Etats balkaniques, celle de l'Egypte, sans parler de la question chinoise, car, aujourd'hui, il y a une question chinoise.

On voit que la besogne ne manquera pas à la conférence préparatoire. Mais c'est précisément dans la multiplicité des questions à régler que réside la pierre d'achoppement contre laquelle viendront se briser tous les efforts pour arriver à une entente. Il sera, en effet, fort difficile, sinon tout-à-fait impossible, de concilier tant d'intérêts opposés, de donner satisfaction aux uns, sans mécontenter les autres.

Il est à craindre qu'on ne réussisse qu'à réveiller les haines à peine assouviées et à déchaîner la guerre. De sorte que, au lieu du désarmement, on aboutirait à une conflagration générale.

## INFORMATIONS

M. Bourgeois à Bruxelles

Comme nous l'avions annoncé, M. Bourgeois est allé à Bruxelles pour présider aux travaux de clôture du Congrès de l'art public.

M. Gérard, ministre de France, a offert à la légation un déjeuner en l'honneur de M. Bourgeois. M. Bourgeois présidait ayant à sa droite M. Bernaert, président de la Chambre ; à sa gauche, M. de Bruyn, ministre de l'agriculture et des beaux-arts.

La dernière assemblée générale du congrès de l'art public a eu lieu hier mercredi, au Palais des académies, sous la présidence de M. Léon Bourgeois.

Après un éloquent discours de notre ministre, le congrès a repris ses travaux.

M. Marius Vachot, inspecteur de l'enseignement professionnel en France, a lu un rapport réclamant plus de décentralisation

et de liberté dans l'organisation des écoles industrielles. — Voté à l'unanimité.

M. Roujon, directeur des beaux arts en France qui accompagne M. Bourgeois, a insisté sur ce point que ce n'est pas à l'école mais bien à l'atelier que doit s'apprendre l'art appliqué ; cependant il est nécessaire d'enseigner les principes, ce qu'on peut en quelques sorte appeler l'écriture de la forme dans les établissements d'instruction.

M. Bourgeois a prononcé la clôture du congrès et a félicité ses membres de leur unanimité en faveur des mesures pratiques à prendre ; il s'est réjoui de la décision prise par le congrès de se réunir à Paris en 1900 et les a remerciés au nom de son successeur. Cette péroraison a été accueillie par d'unanimes applaudissements.

Le voyage de M. Lockroy

M. Lockroy, en raison du prochain conseil des ministres qui doit se réunir mardi prochain, retarde son voyage à Toulon, en Corse et en Algérie. Il ne partira que le 4 octobre au soir.

France et Russie

Des officiers de la marine russe seront envoyés en France pour surveiller la marche des travaux de construction des navires de guerre commandés par le gouvernement russe, et qui devront être livrés en complet état d'armement.

Le gouvernement russe a commandé un cuirassé d'escadre de 13,000 tonnes, un croiseur cuirassé de 7,800 tonnes et trois contre-torpilleurs.

Les ateliers artistiques de la fabrication des papiers de l'Etat impriment actuellement un magnifique album destiné à être offert à M. Félix Faure, en souvenir de sa visite à Saint-Petersbourg et de celle qu'il a faite en particulier à cet établissement.

La loi sur les fabriques

On se souvient qu'il y a une quinzaine de jours, les cardinaux ont adressé au ministre des cultes une lettre où étaient exposées les revendications de l'épiscopat français.

La note officielle suivante vient d'être publiée au sujet de la réponse du ministre de la justice et des cultes à la lettre des sept cardinaux français :

M. Sarrien fait parvenir au cardinal-archevêque de Paris la réponse à la lettre dite des cardinaux, que celui-ci lui avait adressée en vue d'obtenir l'ajournement de la nouvelle réglementation sur la comptabilité des Fabriques.

Le ministre des cultes relève d'abord la forme collective de cette lettre qui suppose « le concert », prohibé entre les chefs du diocèse ; c'est là, on se le rappelle, un point de droit concordataire qui constitue une des garanties de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise et que la jurisprudence a mis en relief en 1892 comme en 1863 et en 1835.

Les évêques ne peuvent délibérer ensemble ni prendre des résolutions communes, car leurs pouvoirs sont strictement limités à la circonscription dont ils sont titulaires.

Puis, abordant le fond, le ministre expose que, pas plus que ses prédécesseurs, MM. Charles Dupuy, Poincaré et Spuller, qui l'ont maintes fois déclaré du haut de la tribune, il ne saurait reconnaître le caractère de « matière mixte » à ce qui concerne le temporel des établissements ecclésiastiques et que, par suite, il ne peut accueillir la demande des prélats de prendre part, au nom de l'Eglise, dans la rédaction des règlements dont il s'agit.



**Nomination**

M. Charles Gide, économiste bien connu, professeur à l'Université de Montpellier, devient titulaire de la nouvelle chaire d'économie sociale instituée par M. le comte de Chambrun, fondateur du musée social, auprès de la Faculté de droit de Paris.

**M. Doumer en France**

M. Doumer est parti avec sa famille par le paquebot *Indus*. Il arrivera à Marseille le 22 octobre.

**La Réunion de la Droite**

La réunion des membres de la Droite du Parlement a eu lieu rue de Bourgogne, 3, dans le local habituel de leurs séances. Parmi les personnages qui y assistaient au nombre d'une cinquantaine, on remarquait MM. de La Feronnays, de Ramel, Denys Cochin, Le Provost de Launay, de Grandmaison, etc.

Voici le texte même de l'ordre du jour commun que la délégation a été chargée de porter à l'Élysée :

« Les députés soussignés, délégués de cent trente de leurs collègues, considérant que le ministère Brisson n'a obtenu le vote de confiance qu'à cause de ses déclarations nettement contraires à la révision du procès Dreyfus, et que ce ministère, en commençant la procédure de révision, a violé ses propres engagements ;

» Considérant qu'il ne s'agit plus d'une question exclusivement judiciaire, et qu'elle a pris par la dernière discussion du conseil des ministres un caractère nettement politique,

» Ont l'honneur de prier M. le Président de la République de convoquer immédiatement le Parlement. »

(Suivent les signatures des douze délégués.)

**L'affaire Paulmier**

M. Turot a réclamé pour lui seul la responsabilité de l'article de la *Lanterne*, et les témoins de MM. Paulmier et Millerand ont désigné des arbitres pour trancher le cas. Deux arbitres, MM. Ranc, sénateur, et A. Humbert, ont été désignés par M. Millerand.

M. Paulmier a choisi comme arbitres, M. Dumonteil, ancien député de l'Aisne, et M. Déroulède.

**La santé de M. Ollivier**

La *Lanterne* confirme que l'amélioration de santé de M. Ollivier s'est maintenue et s'est même accentuée. M. Ollivier, qui a reçu dans l'après-midi Mme Ollivier, a pu même s'entretenir avec plusieurs amis.

Enfin, le dernier bulletin porte : « Grande amélioration. »

Ce matin les journaux annoncent que l'état de M. Louis Ollivier tend toujours à s'améliorer. En somme, on commence à avoir quelque espoir de sauver notre confrère.

Mme Paulmier n'a pas encore été interrogée par M. Louiche, juge d'instruction, son avocat, M<sup>e</sup> Danet, étant en villégiature.

**A propos de la révision**

*Opinion en Espagne*

El *Liberal* félicite M. Brisson, en disant qu'il est le seul à conserver son sang-froid au milieu du désarroi et de la confusion qui règnent en France ; il ajoute que tous les Espagnols avaient de la sympathie pour la France et qu'ils voyaient avec peine la perturbation provoquée par l'affaire Dreyfus. La résolution prise par le gouvernement français est la seule qui puisse mettre un terme à l'agitation actuelle, et elle sera applaudie partout.

**Le Colonel Picquart**

M. Edmond Gast, maire de Ville-d'Avray, parent du colonel Picquart, avait adressé à M. le lieutenant-colonel Foulon une demande de le prier de l'autoriser à voir son parent, même devant témoins. Cette autorisation vient de lui être refusée, ainsi qu'à Mme Gay, sœur du colonel Picquart.

— Le *National Review*, dans son numéro d'octobre, publie un article sur l'affaire Dreyfus dans lequel il dit que « dès que le gouvernement français manifestera le désir d'apprendre toute la vérité, le gouvernement allemand autorisera le colonel Schwartzkoppen à parler. »

A titre de document bien entendu.

**Manifestation de Deuil à Vienne**

Après un émouvant discours du président M. Windischgrätz, à la mémoire de l'impératrice, la Chambre des seigneurs a décidé de porter cette manifestation de deuil à la connaissance de l'empereur. La séance est levée aux cris de : Vive l'empereur !

**Affaires étrangères**

Le *Journal officiel* publie ce matin un décret nommant M. Paul Cambon ambassadeur de la République française près de la reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

**Saisie chez Zola**

L'*Aurore* annonce que les experts, qui ont fait condamner Zola, ont fait saisir le mobilier de l'écrivain, la salle à manger, le vestibule et le cabinet du rez-de-chaussée. La vente aura lieu prochainement rue de Bruxelles, 21 bis.

**Grève des terrassiers**

Les ouvriers terrassiers et démolisseurs de Paris, en grève, se sont réunis en assemblée générale à la Bourse du travail. Les orateurs Landrin, conseiller municipal ; Coutant, député ; ont engagé les grévistes à persévérer dans la lutte jusqu'à ce que satisfaction entière leur soit accordée.

Des incidents assez vifs ont été soulevés au sujet de la proposition faite par le comité de refuser les fonds provenant de la collecte faite au meeting organisé avenue de la Grande-Armée, par M. Déroulède.

Les fonds reçus par le comité jusqu'à ce jour s'élèvent à 18,634 francs.

L'assemblée s'est séparée après avoir voté un ordre du jour déclarant la grève et maintenant le refus des fonds recueillis au

meeting de M. Paul Déroulède.

La sortie s'est effectuée sans incident.

M. Brisson a informé le président du conseil municipal de Paris que le gouvernement avait approuvé la délibération du conseil municipal accordant 20.000 francs aux familles des terrassiers grévistes.

**CHRONIQUE LOCALE**

**M. Maruéjols dans le Lot**

M. Maruéjols, ministre du commerce, se rendra dimanche prochain, 2 octobre, à Souillac, où il présidera l'inauguration de la statue élevée à l'amiral de Verninac, ancien gouverneur de l'Inde, ancien ministre de la marine. Cette statue est l'œuvre d'un sculpteur de grand avenir, M. Eugène Boverie, auquel on doit le monument de l'explorateur Treich-Ilapleni à Ussel.

**École polytechnique**

Nous apprenons avec plaisir que nos deux compatriotes MM. Picquet et Breil, anciens élèves du lycée Gambetta, viennent d'être définitivement reçus à l'École polytechnique, le premier avec le numéro 23 et le second avec le numéro 110.

**Brevet élémentaire et brevet supérieur**

Les examens du brevet élémentaire et du brevet supérieur auront lieu aux dates ci-dessous :

Brevet élémentaire : Aspirantes, le lundi 3 octobre, à 8 heures du matin, dans une salle du collège de jeunes filles.

Brevet supérieur : Aspirantes, le jeudi 6 octobre, à 8 heures du matin, dans une salle du collège de jeunes filles.

Brevet élémentaire : Aspirants, le mardi 11 octobre, à 8 heures du matin, dans une salle du collège de jeunes filles.

Brevet supérieur : Aspirants, le mardi 18 octobre, à 8 heures du matin, dans une salle du collège de jeunes filles.

**L'automne**

C'est dans la nuit de vendredi à samedi dernier, exactement à minuit 43, que nous sommes entrés en automne.

Adieu les beaux jours ! C'est avec l'automne qu'ils disparaissent pour ne revenir qu'après les frimas de l'hiver. Avec lui également nos jardins sont à peu près dépouillés de leurs fleurs, comme les arbres de leurs feuilles. La nature s'endort pour de longs mois.

Pour le riche, l'automne est la saison du plaisir : les théâtres et les salons ouvrent leurs portes ; pour le pauvre, c'est le commencement des privations, la misère peut-être pour quelques-uns. Ne l'oublions pas.

**CAHORS**

**A propos de l'Affaire...**

M. Ribès-Méry, dans l'*Express du Midi*, écrit :

On soumet à l'examen de la commission toutes les pièces de la procédure et on lui dit : « Pensez-vous qu'il y ait matière à révision ? Prenez votre temps. Voyez, comparez, pesez et répondez ».

Et la commission répond par quatre voix contre deux :

« Non, il n'y a pas matière à révision ».

C'est de cette façon que nos confrères royalistes écrivent l'histoire et parlent pour la vérité....

**Lycée Gambetta**

M. Studler, répétiteur au lycée d'Auch, est nommé en la même qualité au lycée de Cahors.

**Médaille d'honneur**

M. le Ministre de l'intérieur vient de décerner une médaille d'honneur, en argent, de 2<sup>e</sup> classe, à M. Conte, domicilié à Cahors, pour acte de courage.

**La pluie**

Depuis trois ou quatre jours une pluie bienfaisante est tombée dans notre région, rafraîchissant la température et réparant un peu le mal causé à l'agriculture par la sécheresse de cet été.

Déjà l'automne est arrivé ; bientôt la brise froide dépouillera les bois de leurs feuilles jaunies par le soleil et dans un mois à peine, comme dit Armand Sylvestre, « les branches » des arbres se dresseront désespérées sous la « grise uniformité du ciel, portant à leur « extrémité des gouttes de pluie pareilles à « des larmes... »

Espérons que pour cette époque, notre sympathique municipalité aura pris des mesures pour venir en aide aux caduciers malheureux, et que tous, nous aurons à cœur de procurer à nos frères dans la misère, du travail et du pain.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 27 au 29 septembre 1898

**Mariages**

Valdiguié, Pierre, photographe et Cambon Thérésine-Lucie, sans profession.

**Décès**

Lamelle, François, ancien horloger, 82 ans, rue de la Liberté, 5.

**Arrondissement de Cahors**

**ALBAS.** — *Fête enfantine.* — Ainsi que nous l'avons annoncé, dimanche a eu lieu à Albas une fête enfantine.

Le bal a eu lieu à quatre heures ; il a été ouvert par une grande polka dansée par tous les enfants de la ville. Dans la soirée, il y a eu un brillant feu d'artifice et le départ d'un ballon.

**MONTCUQ.** — Par décision ministérielle du 15 septembre, Mlle Privat, directrice de l'école primaire annexe à l'école normale de Chartres, est nommée professeur (2<sup>e</sup> classe) ordue des lettres à l'école primaire supérieure.

**L'hôtellerie sanglante**

PAR PAUL MAHALIN

**PREMIÈRE PARTIE**

**Les Assassins**

**II**

**DRAGON DE LA RÉPUBLIQUE ET CHASSEUR DE BOURBON**

Sur la manche de son habit, brillait le galon de maréchal-des-logis, galon glorieusement terni par l'eau des pluies, la poussière des étapes et la fumée des batailles.

Ce soldat avec sa haute stature, — droite comme la latte qui avait fourni de si formidables coups de pointe aux autrichiens, et que pour l'instant, il avait laissé à l'intérieur de la voiture, en compagnie de son bonnet à poil et de son porte-manteau, — avec son teint hâlé, ses épaules larges, sa poitrine bombée comme une cuirasse et son cou solidement attaché, personnifiait merveilleusement cette superbe cavalerie pour la désignation de laquelle les Allemands créèrent plus tard un mot qui signifie masse de fer.

Une singulière expression de bonté répan-

due sur les traits, corrigeait, en l'adoucissant, ce que cette plastique d'athlète avait de menaçant et de terrible. Cette épaisse moustache noire recouvrait un sourire plein d'insouciance et de franchise. Ces yeux qui étincelaient d'une hardiesse indomptable, se tempéraient d'un reflet de saine et cordiale gaieté. Poing robuste et main loyale. En outre, l'aspect de force n'excluait point l'intelligence. Il y avait de l'enfant dans ce colosse et du caniche dans ce lion.

Son vis-à-vis, blond, mince, pâle, délicat, distingué, les cheveux légèrement poudrés, les extrémités d'une ténuité aristocratique, le visage aux lignes correctes et graves, au front sérieux et rêveur, au regard voilé de cette mélancolie quasi fatale des gens prédestinés à mourir d'une mort violente, était vêtu de l'une de ces lévites à petit collet que le duc d'Orléans avait mises à la mode à son retour d'Angleterre, et qui furent, sous le Directoire et le Consulat, comme une transaction entre le débraillé affecté par les Jacobins et les élégants outrés des *Muscadins*, des *Incrovables* et de la *Jeunesse dorée* du club de la rue de Clichy. Son gilet à raies fleurettées s'ouvrait sur le jabot plissé d'une chemise de batiste. Son pantalon colant de cachemir gris-perle s'arrêtait par un flot de rubans sur un bas de soie côtelé, que coupait l'échancrure en cœur d'une botte à la Souwaroff. Somme toute, sa toilette et son air étaient ceux de ces émigrés rendus au sol natal par la loi du 6 floréal an X. Cette loi annistiait les ci-devant nobles passés à l'étranger, à l'exception de ceux qui avaient

exercé un commandement dans l'armée de Condé.

Quand notre sous-officier eut achevé sa deuxième assiettée de potage, il entonna d'un trait le *coup de médecin*. Ensuite, s'essuyant la moustache et faisant allusion au verre qu'il venait de vider :

— Encore un qui aura du temps à attendre pour passer caporal par rang d'ancienneté, sacrodioux !

— Vous dites ? demanda son compagnon.

— Je dis sacrodioux ! un juron du midi que j'ai emprunté à Murat.

— Vous avez connu Murat ?

— Nous avons été camarades de lit, il y a quelque chose comme douze ans... Non pas que je sois Gascon, par exemple ! Ah ! mais non ! Je suis Lorrain, tout ce qu'il y a de plus Lorrain, — Lorrain comme ce jambonneau, dont je vais, si vous le voulez bien, vous envoyer une tranche... Enfant et volontaire des Vosges...

— Moi aussi, je suis né en Lorraine et dans les Vosges...

— Alors à votre santé mon pays !

— A votre santé, mon cher compatriote !

Après avoir bu, le voyageur blond examina, pendant une minute, le sous-officier avec attention. Puis il murmura :

— C'est étrange !

— Quoi donc ?

— Votre figure ne m'est pas inconnue, et il me semble que ce n'est pas la première fois que votre voix frappe mon oreille.

L'autre le dévisagea à son tour.

— Ma foi vous pourriez avoir raison dit-il.

De mon côté, je penche à croire que j'ai déjà eu l'avantage... — Est-ce que vous n'avez pas servi dans les armées de la Nation ?

— Je regrette de n'avoir jamais eu cet honneur.

— C'est que, dans ce cas, voyez-vous nous aurions pu nous rencontrer sur le Rhin, l'Adige ou le Nil : en Italie et en Egypte, avec le général Bonaparte ; en Alsace et en Allemagne, avec Hoche et Pichegru, quand j'étais au 5<sup>ème</sup> dragons...

— Vous étiez avec Hoche et Pichegru, — en Alsace, au 5<sup>ème</sup> dragons ?...

— C'est là que j'ai attrapé mon premier *atout* et gagné mes *sardines* de brigadier...

— N'avez-vous pas pris part à l'affaire de Dawendorff ?

— A l'affaire de Dawendorff ? J'ai failli y laisser la peau !... Figurez-vous que nous venions de charger en fourrageurs et d'enlever deux canons aux Prussiens qui avaient battu en retraite dans le village, lorsqu'ayant mis pied à terre, au coin d'un bois, pour resserrer la sangle de ma selle, je suis subitement entouré par une demi-douzaine de grands diables à moustache rousses...

— Des uhlands du régiment de Silésie.

— Justement il me crient : « *Ergib dich Ergib dich !* » en allemand : « *rends-toi !* » Me rendre ! Allons donc ? Plutôt la mort ! J'essayai de répondre à coups de sabre. Mais une balle tirée à bout portant me traverse l'épaule. Impossible de jouer du bras, — et voilà mes brigands qui s'apprentent à me larder avec leurs lances... Par bonheur survient un ennemi.

(A suivre.)



re de Montcuq, en remplacement de Mlle Malbec, dont la délégation prend fin.

**BOULVE.** — *Laïcisation.* — La laïcisation de l'école des filles vient d'être décidée, conformément à la loi.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — *Collège.* — La rentrée des classes est fixée au lundi 3 octobre, à 8 heures du soir pour les élèves internes, et au mardi 4 octobre, à 8 heures du matin pour les élèves externes.

Nous sommes heureux de constater que, en ce qui concerne les internes, la rentrée s'annonce comme devant être très satisfaisante. Les nombreux succès remportés par les élèves dans le courant de l'année scolaire, les améliorations apportées dans l'état matériel des dortoirs et des divers services, ont produit auprès des familles un excellent effet, aussi le nombre des internes sera-t-il presque doublé.

Le principal prie les parents de vouloir bien faire inscrire les élèves internes ou externes dans la journée de lundi.

— *Fénétra.* — Le fénétra organisé par la jeunesse du quartier des Tours, a très bien réussi. Les danses, très animées, se sont continuées jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

— *Concert.* — Le concert donné dimanche sur la place de la Raison, par l'harmonie les Artisans réunis, avait attiré un très nombreux public. Les cinq morceaux portés au programme ont été brillamment exécutés. Comme toujours, le public a constaté avec satisfaction les progrès incessants faits par ces jeunes artistes.

**CARDAILLAC.** — *Toujours des Incendies.* — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, la population de Cardaillac a été réveillée en sursaut par le tocsin. Un incendie très intense dévorait, avec une rapidité qui faisait craindre de grands malheurs, les bois entourant le village d'Arles. Plus de trois cents personnes se sont portées sur les lieux pour en arrêter les progrès. Les secours ont été intelligemment organisés par M. Laparra, maire, conseiller général du canton.

Les dégâts sont immenses. Près de trente hectares de bois châtaigniers, broussailles ou taillis, appartenant à divers propriétaires et situés sur les communes de Saint-Bressou-et-Mialet et de Cardaillac ont été brûlés.

On ignore encore les causes de ce désastre.

**LACAPPELLE-MARIVAL.** — *Incendie.* — Le 25 septembre, vers 1 heure du matin, un incendie a détruit un hangar contenant du seigle, de la paille, du bois et des charrettes et appartenant à M. le marquis de Turenne, propriétaire au château d'Aynac.

Les pertes, évaluées à 6.000 fr., sont assurées.

**Arrondissement de Gourdon**

**SOULLAC.** — M. le Ministre de l'intérieur vient d'accorder une mention honorable au sieur Chauvaux Baptiste, de Souillac, pour acte de courage.

**LANZAC.** — M. le ministre de l'intérieur, vient de décerner une médaille d'honneur, au sieur Besserves, de Lanzac, pour acte de courage.

**LABASTIDE-MURAT.** — *Incendie.* — Le 26 septembre, vers 2 heures du matin, un incendie a détruit deux granges appartenant au nommé Magot, Léon, propriétaire à Labastide-Murat.

Les pertes, s'élevant à 1.500 fr., sont assurées.

Les causes de ce sinistre ne sont pas connues.

**BULLETIN FINANCIER**

Les allures du marché sont aujourd'hui bien plus favorables, il ne s'est fait que peu d'affaires, la liquidation étant proche, mais pour fin octobre les demandes ont été assez suivies ce qui indique une tendance à la reprise pour le mois prochain.

Le 3 0/0 clôture à 102,62 en hausse de 10 c.; le 3 1/2 0/0 à 105,87; l'Amortissable n'a inscrit aucun cours à terme.

Le Crédit Foncier a passé de 692 à 693, le Crédit Lyonnais cote 848, le Comptoir National d'Escompte 532.

La Banque spéciale des valeurs industrielles est demandée à 200,50.

Le Suez à 3,699 est en hausse de 13 fr.

Le Lyon à 1,935 n'a pas varié, les autres Chemins français n'ont eu aucune négociation sur le marché à terme.

La tenue des fonds étrangers est meilleure.

L'Italien s'avance à 92,75, l'Extérieure est à 43, le Portugais à 23,85 a monté de 50 c., le Turc D a passé de 22,40 à 22,45, la Banque Ottomane à 550 est sans changement.

Le Rasse 3 0/0 1891 à 97 a repris de 5 c.

**Bibliographie**

Éditer joliment, bien qu'après bon marché, un *Almanach de la Caserne*, original et coquet, bien capable de mettre bonne provision de rire dans le sac de nos petits troupiers, voilà la très heureuse idée que vient d'avoir M. L. Henry May, l'éditeur des Collections Quantin.

En 48 pages de texte absolument inédit, signées des humoristes Alfredo, L. Delagarde, H.-E. Simoni, Jean Vézé, agrémentées de chansons militaires du compositeur Paul Darthu et de spirituels dessins de l'illustrateur militaire T. Thélem, nos troupiers sont maintenant assurés de trouver chaque année de quoi égayer les heures quelquefois longues de la vie de garnison.

Toutes les armes, depuis le fantassin, ce roi de la prochaine guerre, jusqu'aux marsouins, ces pionniers de la civilisation française, en passant par les *Artistes*, les *Gros frères*, les *Citrouillards*, les *P'tits Bleus*, les *Chass d'Ar*, etc., y retrouveront quelques bonnes heures passées à la caserne ou aux colonies.

Nous nous trompons fort, ou bientôt l'*Almanach de la Caserne* sera dans toutes les chambres. Il y fera la joie des bleus et aussi celle des hommes de la classe qui, au lieu de découper mélancoliquement chaque jour les centimètres du mètre libérateur, verront ce travail s'exécuter comiquement au-dessus de leur tête, par l'*Almanach* prime habilement logé dans le képi.

Ce curieux et joyeux almanach est en vente, au prix de 30 centimes, dans les gares et chez tous les libraires.

**LE BON JOURNAL**

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 29 septembre.

\*\*\* Nacla : Chronique mondaine. — Auguste Faure : Dernier sourire. — Alphonse Daudet : Soutien de famille (suite). — Daniel Riche : Le charme d'amour (suite). — Jules Simon : Le péché original (suite). — Emile Richebourg : Les martyrs du mariage (suite). — Alexis Bouvier : La petite Duchesse (suite). — Variétés.

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36<sup>e</sup> année. Sommaire du numéro 2166 du 1<sup>er</sup> octobre 1898.

GRAVURES : Suisse : Au sommet du Mont-Blanc, ascension d'une aiguille.

Portraits : Madame Charles Paulmier. — M. Olivier, secrétaire de la rédaction de « La Lanterne ». — Le colonel Schwartzkoppen. — Le commandant Esterhazy. — Le colonel Picquart. — Le capitaine Dreyfus.

Départements : Bâtiments nouveaux de l'Abbaye de Solesmes.

Soudan : Fashoda, occupé par la mission Marchand. — Le siège d'Assikasso. — 1. Bonadikrou. — 2. La rivière l'Yzon. — 3. L'attaque du Poste, côté nord. — 4. Magasin du Poste, après le combat. — 5. Palissade de défense.

Les grands travaux de Paris : La meulière : Une carrière de meulière à Morsang. — Fontaine de Morsang. — Le débarquement. — Embarquement à Viry. — Le repas des ouvriers.

Paris : L'office national du Commerce : La salle du Conseil. — La bibliothèque. — Le hall.

Beaux-Arts : Exposition de l'œuvre de Rembrandt, à Amsterdam : Portrait de Rembrandt, par lui-même. — « Que celui qui est sans péché, lui jette la première pierre ». — Sculpture : Temps futurs, statue de M. J. Belloc.

Madagascar : En filanzane, Messieurs.

Nos contemporains chez eux : M. Bouvard et M. Picard, dans leur cabinet de travail.

TEXTE : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés : Aventures de guerre, par G. Lenôtre. — Les grands travaux de Paris : La meulière, par A. Vibert. — M<sup>me</sup> Charles Paulmier, par X. — Le nouveau monastère de Solesmes, par Edgard Troiniaux. — Le cardinal Lavignerie et Carthage, par Léo Claretie. — A travers Madagascar : En filanzane, Messieurs, par Mager. — L'office national du Commerce extérieur, par L. de Montarlot. — Véloédie, par A. Wimille. — Sport, par Archiduc. — Memento de la semaine.

Explications des gravures, Echechs, Rébus, Créations, Revue comique, Sport, Monde financier, Bibliographie, vélocédie, etc.

Roman : Hans et Balbine, par A. Gruyer ; illustrations de M. Vauzange.

Le numéro : 50 centimes.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C<sup>e</sup>, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n<sup>o</sup> 1322, du 1<sup>er</sup> octobre 1898.

L'autruche, son élevage en Algérie au point de vue commercial, par L. Songy. — L'aurora boréale et la perturbation magnétique du 9 septembre 1898 par Th. Moureaux. — Les écoles techniques aux Etats-Unis, par L. B. — Les alliages antifrifre, par Ch.-Ed. Guillaume. — L'or et l'argent dans le monde entier, par J. R. — Prolongement de la ligne d'Orléans jusqu'au quai d'Orsay, par L. Baclé. — Les maladies microbiennes des végétaux, par J. de Loverdo. — L'éclairage des fermes. — Etuve à pétrole, par G. Dubois. — La loque, par A. L. Clément. — Correspondance. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 26 septembre, par Ch. de

Villedieuil. — Transformateur Wydts-Rochefort, par J. Laffargue.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1348<sup>e</sup> livraison (1<sup>er</sup> octobre 1898).

Les plumes du Paon, par G. de Beaugard et H. de Gorsse. — Les Indiens de l'Etat de Colombie, par H. Heinecke. — Jeux de patience, par L. Viator. — Satan le Baudet, par Félix Laurent. — Les Timbres-poste : Allemagne : Empire d'Allemagne, par Lucien d'Elne.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et C<sup>e</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N<sup>o</sup> 40 (1<sup>er</sup> octobre 1898).

1<sup>o</sup> Chez les Indiens du Nord de la Colombie. Six ans d'explorations, par le Comte Joseph de Brettes.

2<sup>o</sup> A travers le monde : Les chemins de fer de la Chine, par Paul Combes.

3<sup>o</sup> Questions politiques et diplomatiques : Khartoum et le Soudan Egyptien. — La fuite de Samory.

4<sup>o</sup> Grandes courses de terre et de mer : L'expédition arctique de la corvette allemande « Olga ».

5<sup>o</sup> Livres et Cartes.

6<sup>o</sup> L'Armée autour du monde : France : Madagascar, Le Général Gallieni et la reine Bihiasso. — Allemagne : Les troupes coloniales allemandes. — Japon : La Croix-Rouge au Japon. — Angleterre : La victoire d'Omdurman. — L'occupation de Fashoda. — Crète : L'occupation des puissances et les dernières manœuvres.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>e</sup>, 79, Bd Saint-Germain, Paris.

**Grand Café de Bordeaux**

BOULEVARD GAMBETTA

Depuis le 15 septembre, ce café est tenu par M. JACQUES LASSUS du CAFÉ RICHELIEU.

Cet établissement se recommande à MM. les consommateurs par des consommations de tout premier choix.

**CAFÉ RICHELIEU**

M. ALEXANDRE MARCILHAC

à l'honneur de prévenir le public que depuis le 15 septembre il a pris la direction du CAFÉ RICHELIEU.

Consommations de premier choix. — Liqueurs de 1<sup>re</sup> marque. — Service irréprochable.

**ECOLE DE NOTARIAT**

*Enregistrement et hypothèques*

THÉORIQUE ET PRATIQUE

DE TOULOUSE (36<sup>e</sup> ANNÉE)

Rentrée le 15 octobre. — Succès certain

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

FRUILLETON DU « Journal du Lot » 8

**LE**

**DRAME DES CHARTRONS**

PAR JULES DE GASTINE

**PREMIÈRE PARTIE**

**Les deux rivaux**

V

— Je suis le serviteur de monsieur le juge, dit le vagabond en s'inclinant.

Le groupe entra dans la maison.

Et il dirigea ses yeux vers la porte, qu'un bec de gaz, placé à quelques mètres, éclairait pleinement.

Il vit quatre personnages empressés, guidés par un monsieur bien mis, essayer de fendre la foule en bousculant les importuns.

L'homme qui les guidait n'était autre que Fernandez, que nous avons vu arriver chez Delphine quand la malheureuse était déjà morte.

Très pâle, encore sous le coup de l'émotion qu'il avait eue, Fernandez, un gros négociant en vins qui habitait le quai des Chartrons, comme Henri Soulac, et qui était, croyait-on,

d'origine espagnole, Fernandez, disons-nous, parlait avec animation, comme pour dissiper la frayeur qu'il avait eue.

Il racontait, pour la dixième fois peut-être, aux agents, avec un accent matiné, comment il avait découvert le crime.

— Voilà... J'arrive... Je frappe... Pas de réponse... J'ouvre... Et elle était là étendue...

— Morte ?

— Tout à fait morte... Même que j'ai appelé. Qu'elle n'a pas répondu... Et que j'ai eu peur... Alors je me suis enfui en criant... et j'ai couru au commissariat.

— Elle respirait peut-être encore, dit un des personnages qui entourait le narrateur. Vous auriez dû vous en assurer... Peut-être eût-elle pu nommer le criminel.

Cette conversation avait lieu sur le seuil de la porte cochère, pendant que les hommes entraient.

Un des curieux interrompit celui qui parlait.

— Le criminel ! s'écria-t-il... Il est connu.. Nous le tenons... Tartas le tient.

Fernandez suivait, non sans avoir lancé quelques regards sournois à Edgar.

On marchait silencieusement, et le bruit des pas résonnait lugubrement sur le parquet du couloir.

— Mme Lagrange n'avait donc pas de domestique ? demanda le commissaire.

— Pardon, monsieur, dit Fernandez. Elle a une femme de chambre, mais elle est mariée et ne couche pas dans la maison. Elle s'en va

à dix heures.

— La cuisinière, dit Edgar, ne vient aussi que le matin.

On était parvenu devant la chambre à coucher, dont la porte était restée entrebaillée.

— C'est ici, dit Fernandez.

Le magistrat poussa la battant.

Un même sentiment d'angoisse étreignit tout le monde.

Delphine apparut livide sur le tapis à fleurs avec des caillots de sang noir à la poitrine, sur son peignoir blanc.

Les mules brodées d'or, échappées aux pieds dans la secousse de la chute, gisaient sur le tapis.

Edgar de Cordouan, très pâle, le sang glacé, la tête perdue, avait le cœur serré comme s'il allait mourir.

Des larmes, qui ne pouvaient pas tomber, qui se figeaient sous ses paupières, s'amassaient au coin de ses yeux.

Fernandez songlait bruyamment.

— Pauvre femme ! pauvre femme !

Quant à Tartas, dissimulé derrière les autres comme s'il avait eu peur, il ne quittait pas des yeux la malheureuse femme étendue et sur ses lèvres monstrueuses errait un sourire mauvais de singe méchant.

Le commissaire, qui avait considéré un instant en silence le spectacle sanglant qu'il avait devant les yeux, se tourna vers Fernandez :

— C'est vous, monsieur, demanda-t-il, qui avez découvert le premier le crime.

— Oui, monsieur... Delphine m'attendait à une heure... Je suis arrivé à l'heure dite... (A suivre)

— Comment êtes-vous entré dans la maison — J'ai une clef.

— Bien... Et à la serrure vous n'avez remarqué rien d'extraordinaire ?

— Rien, monsieur.

— Elle n'avait pas été forcée ?

— Non, monsieur... Pas plus que la porte de la salle à manger, qui était aussi fermée à clef.

— Bien... Vous êtes venu jusqu'ici. Vous avez frappé.

— Et on ne m'a pas répondu.

— Alors vous avez ouvert ?

— Oui, monsieur, et j'ai trouvé la pauvre Delphine...

Le reste de la phrase s'éteignit dans les sanglots.

— Et vous ne savez rien de plus ?

— Rien de plus... monsieur le commissaire.

— Vous ne soupçonnez personne !

Fernandez regarda Edgar de Cordouan ; mais il baissa les yeux devant le regard ferme, assuré, de celui-ci, et dit :

— Personne... Monsieur le commissaire.

Fernandez alla s'asseoir dans un coin de la pièce, la figure dans son mouchoir...

De temps à autre, il relevait la tête comme pour regarder une dernière fois la morte, et ses sanglots reprenaient plus bruyants.

Le commissaire s'adressa à Edgar de Cordouan.

— Voulez-vous me dire, monsieur de Cordouan, ce que vous savez ?



CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FACILITÉS DONNÉES AUX VOYAGEURS PARTANT DE PARIS POUR ALLER EN VACANCES SUR LE RÉSEAU D'ORLÉANS.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, dans le but de faciliter aux Parisiens les déplacements d'une certaine durée, à la campagne, pendant la saison d'été, vient de soumettre à l'Administration supérieure la proposition d'émettre des billets d'aller et retour de famille en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, dans les conditions suivantes:

Ces billets sont délivrés au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 300 kilom. au moins. Ils comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. L'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques peuvent prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille. Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans toutes les gares du parcours.

La durée de validité des billets est d'un mois, non compris le jour du départ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 par période.

Les billets sont délivrés du 15 Juillet au 1<sup>er</sup> Octobre. Les voyageurs peuvent cependant commencer leur parcours après cette date, étant entendu que, dans ce cas, la durée de validité des billets expire le 1<sup>er</sup> Novembre ou moyennant prolongation payante, le 15 Novembre au plus tard.

Billets de libre circulation

POUR LES PLAGES DE BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans délivre à titre d'essai, pendant la saison d'été de 1898, jusqu'au 31 Octobre 1898, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit:

1<sup>o</sup> Pour toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay, 1<sup>re</sup> classe 100 fr.; 2<sup>e</sup> classe 75 fr.

2<sup>o</sup> Pour toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay. Les prix ci-dessus augmentés, par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres, 1<sup>re</sup> classe de 0 fr. 1344; 2<sup>e</sup> classe de 0 fr. 09072.

Billets. — Les billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit:

Le 1<sup>er</sup>, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez);

Le 2<sup>e</sup>, à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les gares;

Le 3<sup>e</sup>, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point de départ primitif.

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,10x0,06, sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après:

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubiac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes, (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac,

Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Bég-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi, gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

AVIS DE LA COMPAGNIE

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a consenti, sur la demande du Commissariat général de l'Exposition, une réduction de 50 % sur les prix de ses tarifs généraux et spéciaux, avec minimum de 2 centimes par tonne et par kilomètre, pour le transport des matériaux destinés à la construction des palais, pavillons et autres ouvrages que l'Administration de l'Exposition de 1900 édifiera en vue de cette Exposition.

Les intéressés devront s'adresser au Commissariat général de l'Exposition pour faire ramener, par son intermédiaire, à ce taux de réduction, les prix qui leur auraient été réclamés pour ces transports.

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

IMPRIMERIE & JOURNAL

à céder pour raisons de famille. Maison en pleine prospérité située sur l'une des plus belles plages du littoral de la Manche. — Matériel en très bon état.

Journal hebdomadaire grand format, — bi-hebdomadaire pendant la saison. Faible loyer, comprenant: Chalet d'habitation, ateliers d'imprimerie, deux jardins. Bail 12 ans, avec promesse de vente.

Ecrire H. G. Agence Havas, 8, Place de la Bourse, à Paris.

PRIME MUSICALE GRATUITE

lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais); et vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano.

GUERISON Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU. Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lapsus, etc., etc. Plaies et Ulcères variqueux dits incurables. Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible. M. LENOIR, Médecin-Spécialien Aide-Major des Hôpitaux M<sup>rs</sup>, 3, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors:

- Chez M<sup>me</sup> ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta. — M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes. — Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie. — Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie. — M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLIANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse. Columns include station names (PARIS, LIMOGES, BRIVE, Gignac-Cressensac, SOULLAC, CAZOULÈS, Lamothe-Fénelon, Nozac, GOURDON, Saint-Clair, Dégagnac, Thérirac-Peyrilles, Saint-Denis-Catus, Espère, CAHORS, Sept-Ponts, Cieurac, Lalbenque, Caussade, MONTAUBAN, TOULOUSE) and departure/arrival times for different train classes (OMNIBUS, EXPRESS, EXP., RAP., DIRECT, OMNIBUS).

(1) Le train EXPRESS 21 part de Paris à 7 h. 50, prend des voyageurs de 2<sup>e</sup> cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3<sup>e</sup> cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris. Columns include station names (TOULOUSE, MONTAUBAN, Caussade, Lalbenque, Cieurac, Sept-Ponts, CAHORS, Espère, Saint-Denis-Catus, Thérirac-Peyrilles, Dégagnac, Saint-Clair, GOURDON, Nozac, Lamothe-Fénelon, CAZOULÈS, SOULLAC, Gignac-Cressensac, BRIVE, PARIS) and departure/arrival times for different train classes (EXPRESS, OMNIBUS, EXPRESS, OMNIBUS, OMNIBUS, OMNIBUS).

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules from Cahors to Libos. Columns include station names (CAHORS, Mercuès, Arrêt Douelle, Parnac, Luchac, Castelran, Arr. Prayssac, Puy-l'Évêque, Duravel, Soturac-Touzac, Fumel, LIBOS, PARIS) and departure/arrival times for different train classes (Omnibus, Poste, Omnibus).

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules from Libos to Cahors. Columns include station names (PARIS, LIBOS, Fumel, Soturac-Touzac, Duravel, Puy-l'Évêque, Arr. Prayssac, Castelran, Luchac, Parnac, Arrêt Douelle, CAHORS) and departure/arrival times for different train classes (Poste, Omnibus, Omnibus).

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac. Columns include station names (CAHORS, Cabessut, Arcambal, Vers, Saint-Géry, Conduché, St-Cirg, St-Martin-Lab, Calvignac, Cahors, Montbrun, Tozac, Lamadeline, CAPDENAC) and departure/arrival times for different train classes (Omnibus, Omnibus, Omnibus).

De CAPDENAC à CAHORS

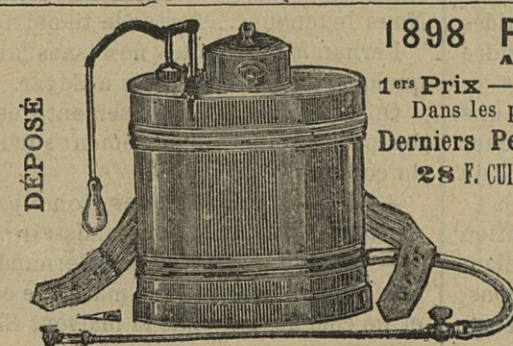
Table of train schedules from Capdenac to Cahors. Columns include station names (CAPDENAC, Lamadeline, Tozac, Montbrun, Cahors, Calvignac, St-Cirg, St-Martin-Lab, Conduché, Saint-Géry, Vers, Arcambal, Cabessut, CAHORS) and departure/arrival times for different train classes (Omnibus, Omnibus, Omnibus).

MAISON G. BLANC, TAILLEUR, CAHORS

Cette maison se recommande à sa nombreuse clientèle par la parfaite exécution des commandes qui lui sont confiées. On trouvera dorénavant chez M. Blanc, des costumes en nouveautés françaises et anglaises, garanties en aussi belle qualité que partout ailleurs, avec doublures et confections irréprochables, au prix ordinaire

de 70 francs sur mesure

et au-dessus. Les clients, habitant Cahors, qui ont l'intention de commander un costume (saison hiver) ont tout intérêt à faire dès à présent leur choix et leur commande tout en fixant au premier novembre, par exemple, la date de livraison. Tout en facilitant ainsi le travail de la maison, on est assuré que tous les soins seront donnés aux commandes, ce qui est toujours plus difficile en temps de presse.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé. 1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or. Dans les principaux Centres viticoles de France. Derniers Perfectionnements. Appareil garanti 28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.